

Portrait social

Caf du Cher



Portrait social de la Caf du Cher.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf.

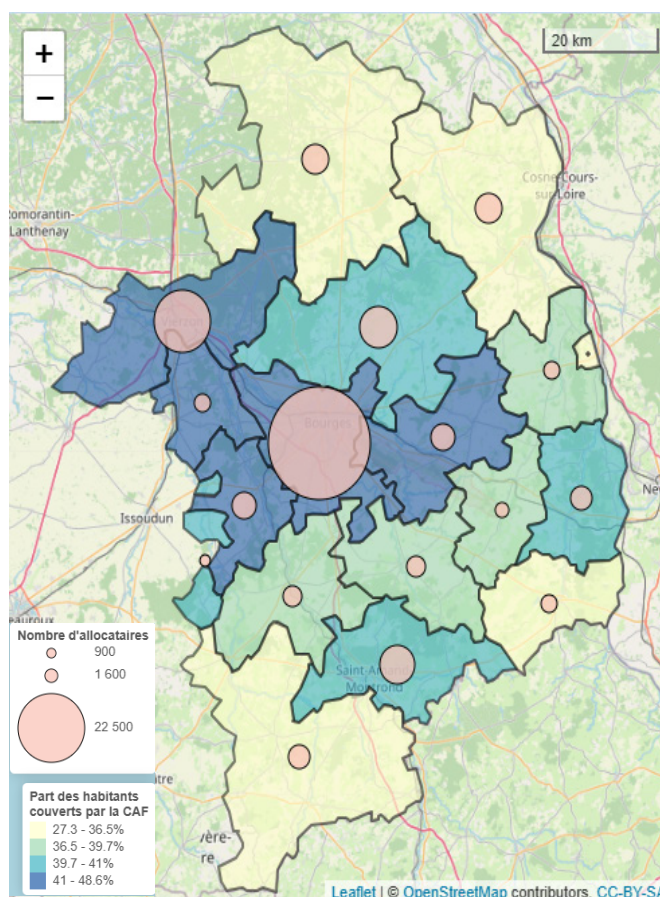
Dans le Cher, **128 574 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **42,9 %** de la population totale du département. Ce taux varie de 31,2 % à 53,3 % selon les départements.

La proportion de familles avec enfants est de 42 % (33,2 % au niveau national).
26 915 allocataires n'ont pas d'enfant à charge soit 48 % du nombre total d'allocataires.

1 229 étudiants bénéficient d'une aide de la Caf, soit 2,2 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. Pour 16,7 % des allocataires, les prestations versées par la Caf, représentent la totalité des ressources financières (14,6 % au niveau national).

20 122 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 307 € (2024).
Dans ces foyers précaires vivent 19 063 enfants.



Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf du Cher



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



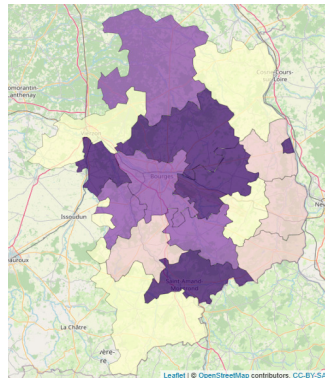
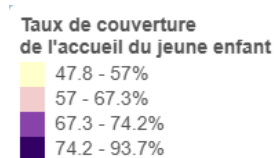
Zoom sur l'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2022 © IGN © GeoFla 2.0.2022

La Caf du Cher soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en subventionnant des équipements (crèches, multi-accueil, ...) et en versant des aides financières aux familles.

En 2022, **5 105 places d'accueil du jeune enfant sont disponibles pour les familles**. La Caf du Cher, avec **66 places offertes pour 100 enfants**, soutient une offre d'accueil supérieure à la moyenne nationale (60,3 %).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 3 819 places, soit **74,8 % de l'ensemble des places offertes** (52,8 % au niveau national).

POUR ALLER PLUS LOIN

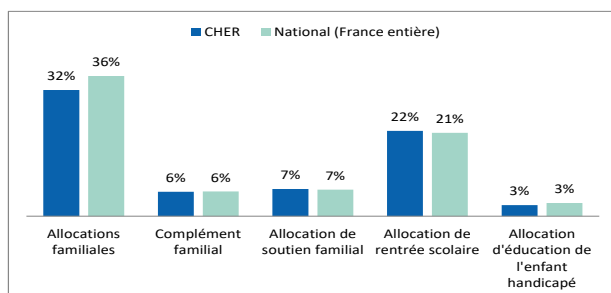
https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_nat/table/?disjunctive.annee



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations

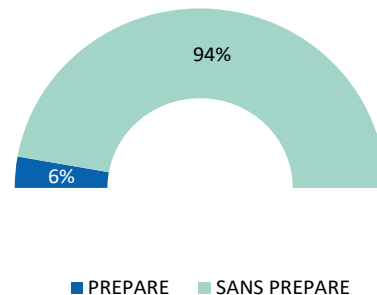


Source : Caf 2024

La Caf contribue à atténuer les charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien et à l'éducation des enfants :

- < 32 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, et 6 % perçoivent le complément familial ;
- < 22 % reçoivent une aide pour la rentrée scolaire des enfants ;
- < 7 % perçoivent l'allocation de soutien familial destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ;
- < 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Enfants couverts par la prestation

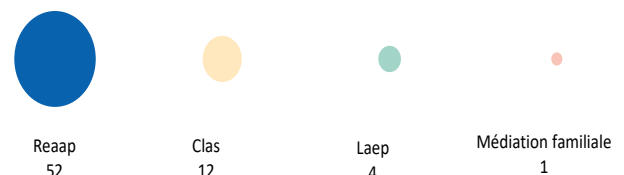


Source : Caf 2024

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) :

400 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 5,6 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.

Les structures financées en 2024



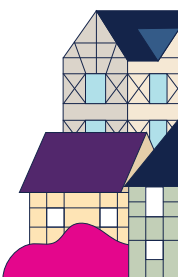
Source : Caf 2024

La Caf s'engage fortement dans le soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

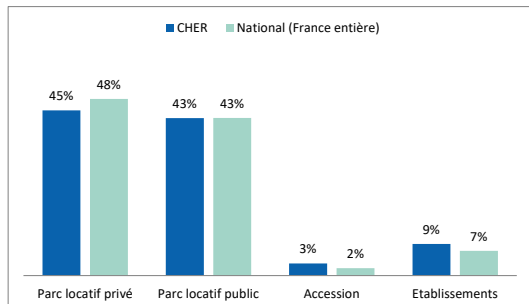




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **22 220 foyers** du Cher reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **42 549 personnes**, soit **14,2 % de la population** totale du département.

Le Cher comporte des caractéristiques proches du national avec 43 % des aides au logement versées pour des locataires du parc public.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Cher	National
parc locatif privé	241 €	238 €
parc locatif public	210 €	220 €
Accédants	173 €	183 €
Établissement	214 €	218 €

Source : Caf 2024

Hormis dans le parc locatif privé où le montant moyen est supérieur de 3 €, les montants moyens de l'aide au logement sont inférieurs dans le Cher par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts de - 4 € à - 10 €. Ces écarts pourraient s'expliquer par un niveau de loyer globalement plus bas et une structure socio-économique différentes (part importante de propriétaires, activité soutenue).

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/table/



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- le versement du revenu de solidarité active (RSA) à **8 818 foyers** sur le territoire du Cher ;
- **19 922 allocataires** du Cher bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 35 % des foyers allocataires du Cher (33 % au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au RSA pour 2 179 foyers en 2024.

8 355 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). 56,3 % d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (59 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

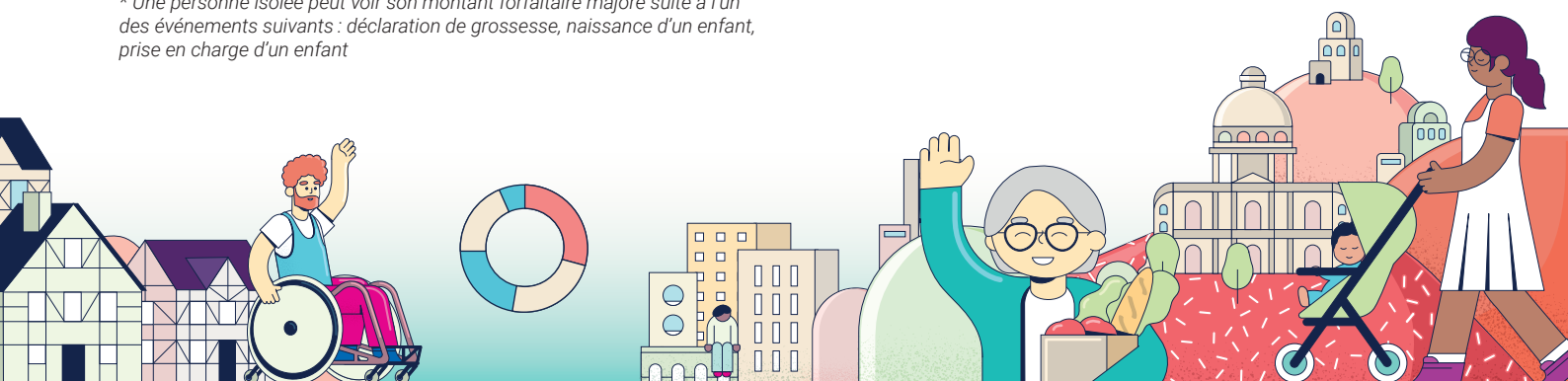
8 835
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

21,8 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

54,5 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

12,9 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant



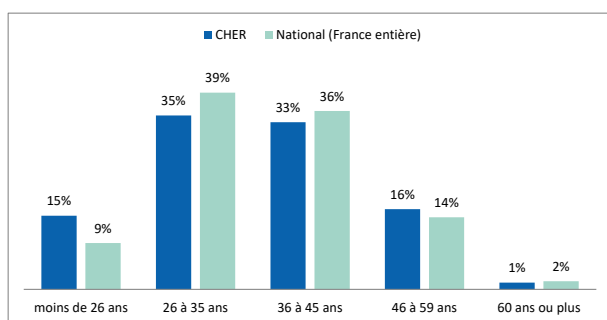
ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales

166 personnes ont perçu l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales dans le Cher, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 35 085 sur la France entière. 57,1 % des bénéficiaires AVVC vivent en milieu urbain (76 % au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 121 845 €, pour un montant moyen par bénéficiaire de 890 € (comme pour la moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1^{er} décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'AVVC est minoré.

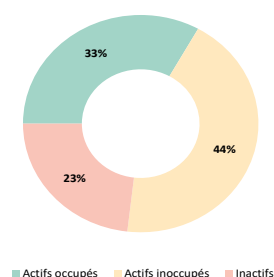
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **35 %** des bénéficiaires du Cher ont **entre 26 et 35 ans et 33 % entre 36 et 45 ans** ;
- **23,8 %** des bénéficiaires n'ont **pas d'enfant**. La part des familles avec un enfant (26,5 %) est identique dans le Cher et au niveau national (26 %), en revanche, elle est plus élevée pour les familles de deux enfants et plus (49,7 % vs 44 %).
- **22,4 %** des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de 3 ans (23 % au niveau national).

Activité des bénéficiaires



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

44 % des allocataires de l'AVVC sont actifs inoccupés. C'est beaucoup plus que ce que l'on observe au niveau de la moyenne de la France entière (29 %).

Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le RSA ou l'AAH	Part des bénéficiaires AVVC percevant la PPA	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
Cher	50,3 %	32,9 %	57,3 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **50 %** perçoivent le RSA ou l'AAH, soit une proportion beaucoup plus importante que le niveau national (37 %) ;
- **33 %** sont bénéficiaires de la prime d'activité (35 % au niveau national) ;
- **57 %** vivent sous le seuil de bas revenu (à l'identique qu'au niveau national).